



# Proposition de neuf réserves de biodiversité et d'une réserve aquatique (statuts permanents) au Saguenay–Lac-Saint-Jean



Première partie de l'audience  
publique

Saguenay et Saint-Félicien,

Mars 2012

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

**Québec** 



## Plan de la présentation

---

- Contexte de création des aires protégées et définitions;
- État du réseau au Québec et au Saguenay–Lac-Saint-Jean;
- Contribution des 10 projets d'aires protégées;
- Propositions de réserves de biodiversité et de réserves aquatiques permanentes;
- Régime des activités;
- Principes de gestion.

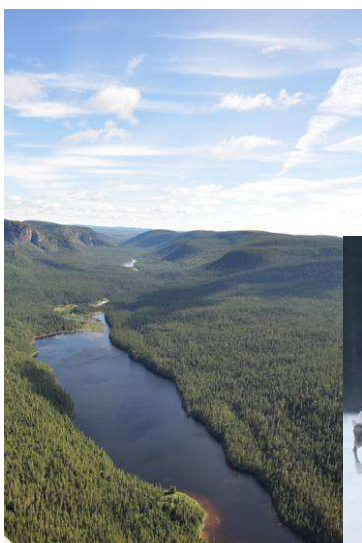


Photo : MRNF



## Contexte

- Ancienne cible gouvernementale atteinte au printemps 2009 (8 %);
- Un portrait du réseau (2002-2009) a ensuite été réalisé et rendu public en mai 2010 afin d'évaluer la qualité du réseau d'aires protégées du Québec;
- Le 20 avril 2011, le gouvernement a adopté de nouvelles orientations stratégiques afin de protéger 12% du Québec d'ici 2015 :
  - Compléter la représentativité du réseau notamment au plan des vieilles forêts et des espèces menacées ou vulnérables;
  - Consolider le réseau en attribuant des statuts permanents de protection aux aires protégées projetées.

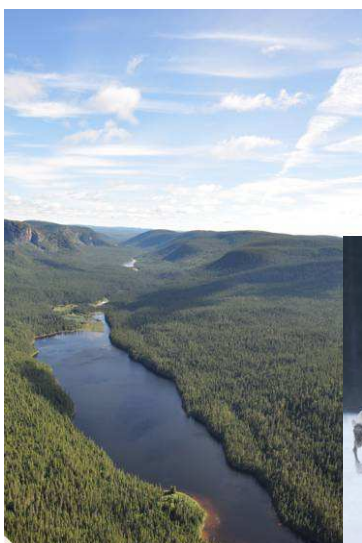


Photo : MRNF

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

Québec 





## Contexte

- Pourquoi créer des aires protégées?
  - Pour protéger les écosystèmes de même que les espèces animales et végétales rares et communes;
  - Pour permettre le développement durable du territoire et la certification environnementale;
  - Pour garder des lieux de loisir dans leur état naturel et offrir des possibilités de diversification économique;
  - Pour les générations futures...

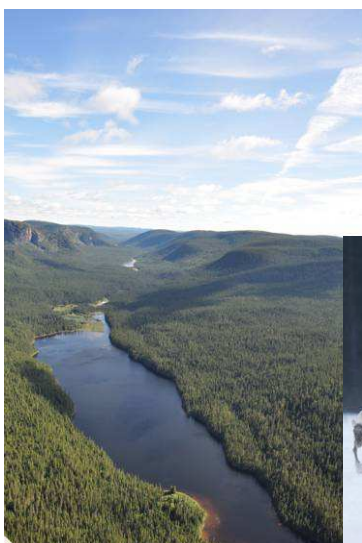


Photo : MRNF

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

Québec 



## Définition

---

Une aire protégée :

- ✓ Un milieu terrestre ou aquatique géographiquement délimité;
- ✓ Possédant un encadrement juridique et administratif;
- ✓ Visant spécifiquement à assurer la protection
  - ❖ Diversité biologique,
  - ❖ Ressources naturelles et culturelles associées.

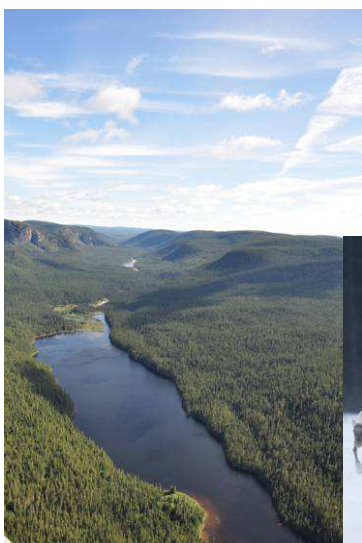


Photo : MRNF

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

Québec 



## Définition

---

### En d'autres mots

- ✓ Un territoire délimité où les activités industrielles d'exploitation des ressources sont interdites
- ✓ Dédié à la protection de la faune et de la flore



Photo : MRNF





## Désignations reconnues

---

### Terre publique (21)

- Parc de la Commission de la capitale nationale (Fédéral)
- Parc et lieu historique national du Canada (Fédéral)
- Parc national et réserve de parc national du Canada (Fédéral)
- Refuge d'oiseaux migrateurs (Fédéral)
- Réserve national de faune (Fédéral)
- Écosystème forestier exceptionnel (MRNF)
- Habitat faunique (MRNF)
- Refuge faunique (MRNF)
- Parc national du Québec (MDDEP)
- Réserve de parc national du Québec (MDDEP)
- Réserve aquatique (MDDEP)
- Réserve aquatique projetée (MDDEP)
- Réserve de biodiversité (MDDEP)
- Réserve de biodiversité projetée (MDDEP)
- Réserve écologique (MDDEP)
- Réserve écologique projetée (MDDEP)
- Réserve de territoire pour fin d'aire protégée (MDDEP)
- Habitat d'une espèce floristique menacée ou vulnérable (MDDEP)
- Paysage humanisé (MDDEP)
- Paysage humanisé projeté (MDDEP)
- Milieu marin protégé (Fédéral, MDDEP)

### Terre privée (2)

- Réserve naturelle reconnue (MDDEP)
- Milieu naturel de conservation volontaire (ONG, association)



# Réseau d'aires protégées du Québec



8,35 % du Québec

Objectif gouvernemental actuel  
12 % d'ici 2015

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs







# Développement du réseau d'aires protégées

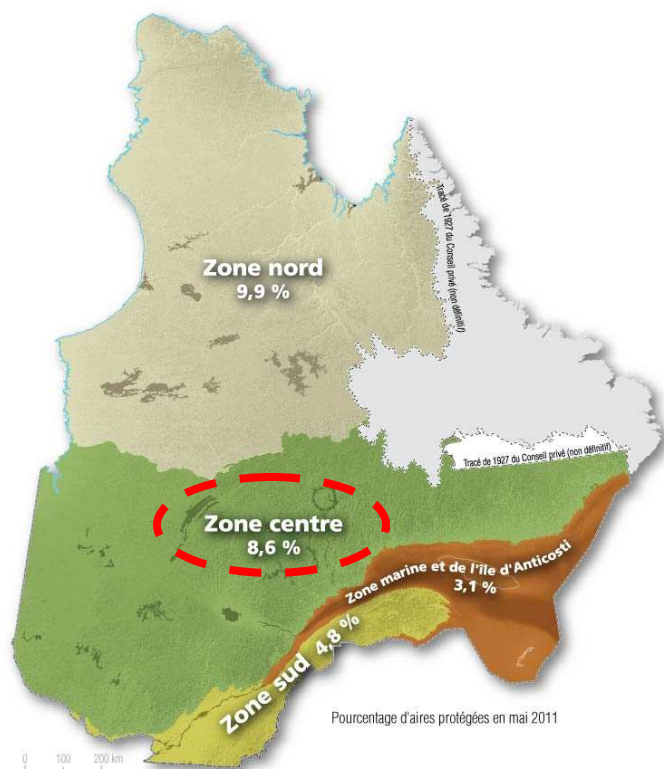
## L'approche du Québec

- Prendre appui sur le Portrait du réseau d'aires protégées du Québec pour réduire les carences de la représentativité.
- Constituer de nouvelles aires protégées (catégories de gestion I à III) pour parachever la représentativité
- Progresser en milieu marin
- Éléments rares : Important
- Consolider le réseau avec d'autres catégories d'aires protégées
- Créer de grands «sanctuaires de la nature» en lien avec de grands enjeux internationaux de conservation

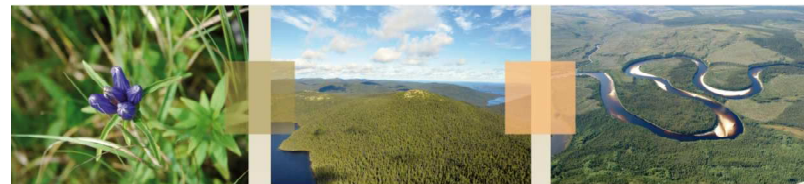
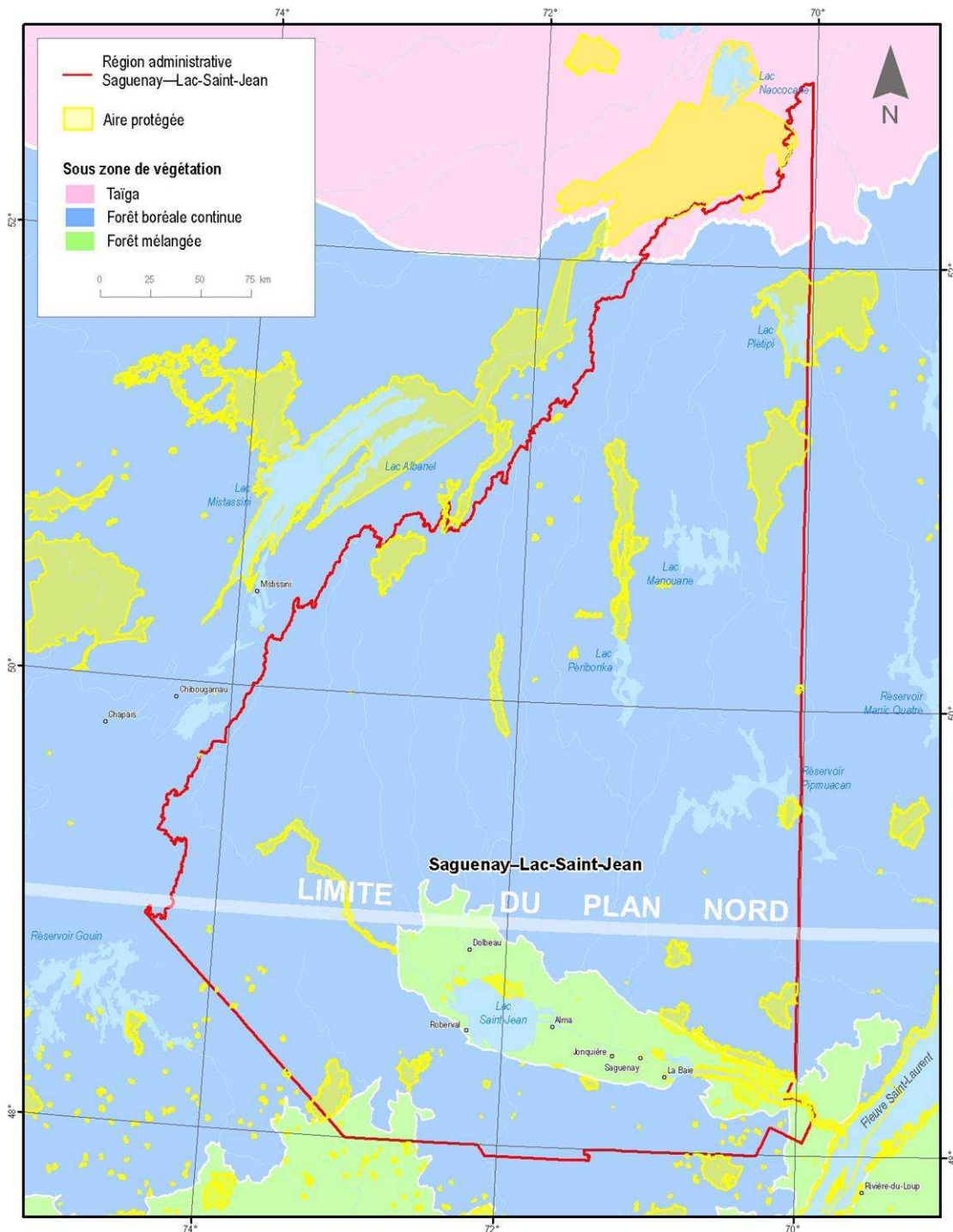


# Développement du réseau d'aires protégées

## Orientations stratégiques du Québec



- Compléter d'abord la représentativité du réseau par l'ajout d'aires strictes (catégories I à III de l'UICN) de conservation :
  - meilleure représentation des massifs de vieilles forêts;
  - protection plus efficace des habitats d'espèces menacées ou vulnérables.
- Améliorer l'efficacité du réseau par l'ajout d'aires des catégories IV à VI
- Atteindre une superficie en aires protégées équivalant à 12 %



## Plan Nord

- D'ici 2035 : 50% de la superficie du territoire du PN à la protection de l'environnement, à la sauvegarde de la biodiversité et à divers types de développement à des fins autres qu'industrielles;
- D'ici 2020 : 20 % du territoire du PN à des fins d'aires protégées, dont 12 % en forêt boréale continue (actuellement : 4,5 % dans la région du Saguenay—Lac-Saint-Jean).

**Développement durable,  
Environnement  
et Parcs**

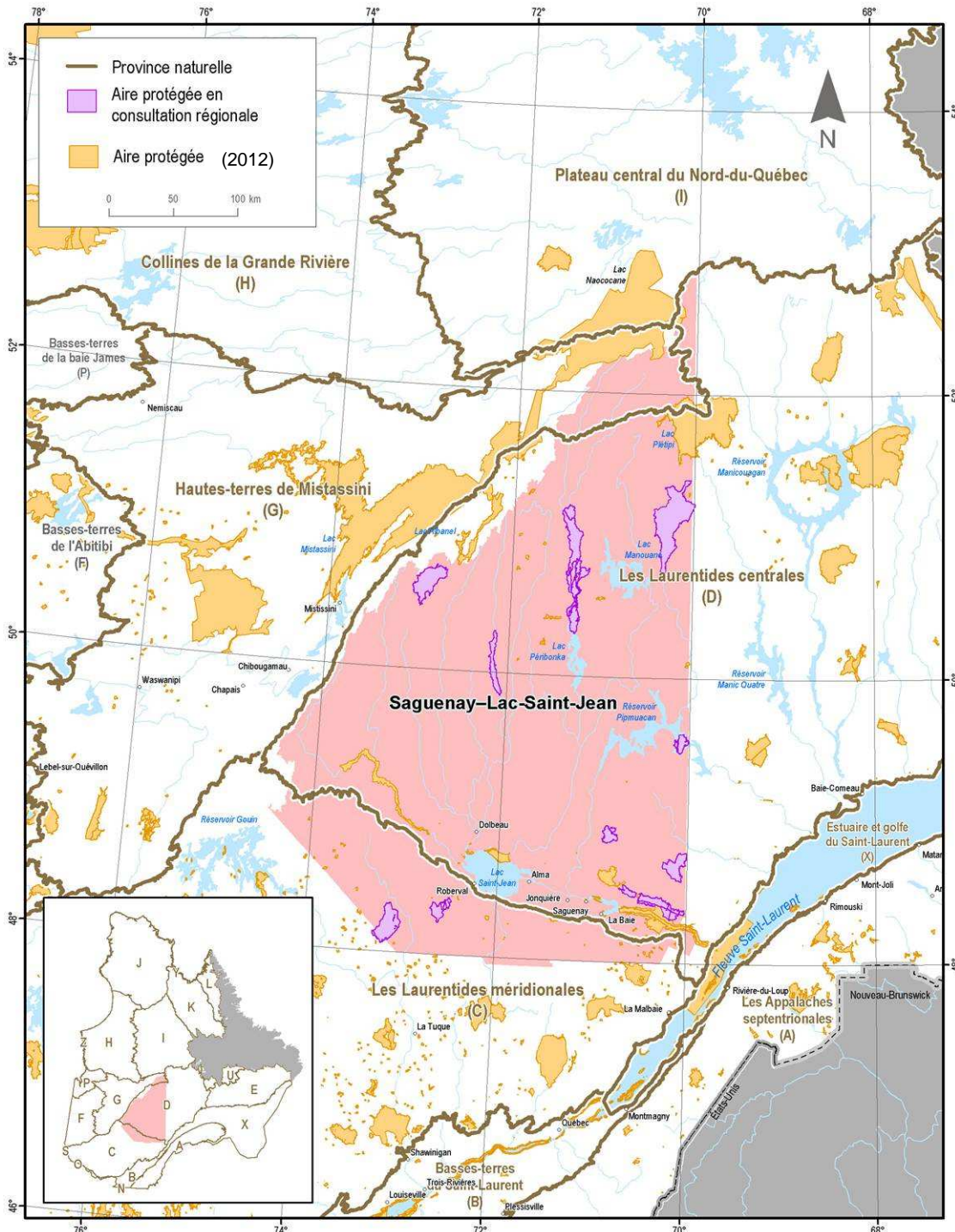
**Québec**











## Le réseau d'aires protégées du Saguenay–Lac-Saint-Jean (2011)

- 109 aires protégées
- 4,95 % de la région
- La plupart des grandes aires protégées ont un statut de protection provisoire

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec





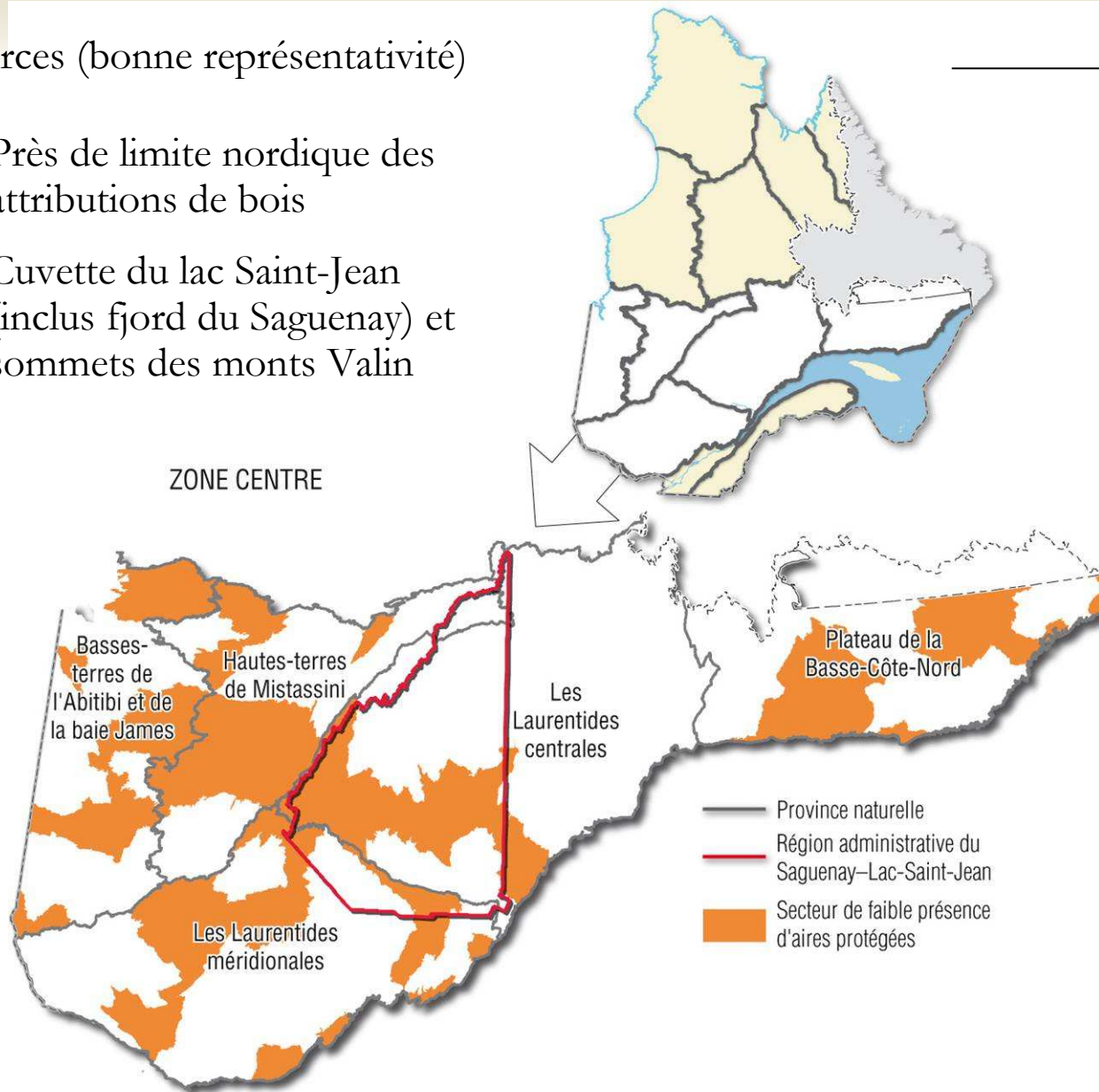
## Forces (bonne représentativité)

- Près de limite nordique des attributions de bois
- Cuvette du lac Saint-Jean (inclus fjord du Saguenay) et sommets des monts Valin


## Analyse de carence

### Faiblesses

- Corridor ouest-Est près du 49°N
- Secteur des lac Marquette et Kénogami
- Sous représentation des milieux forestiers productifs
- Améliorations possibles au niveau de la protection des espèces menacées ou vulnérables



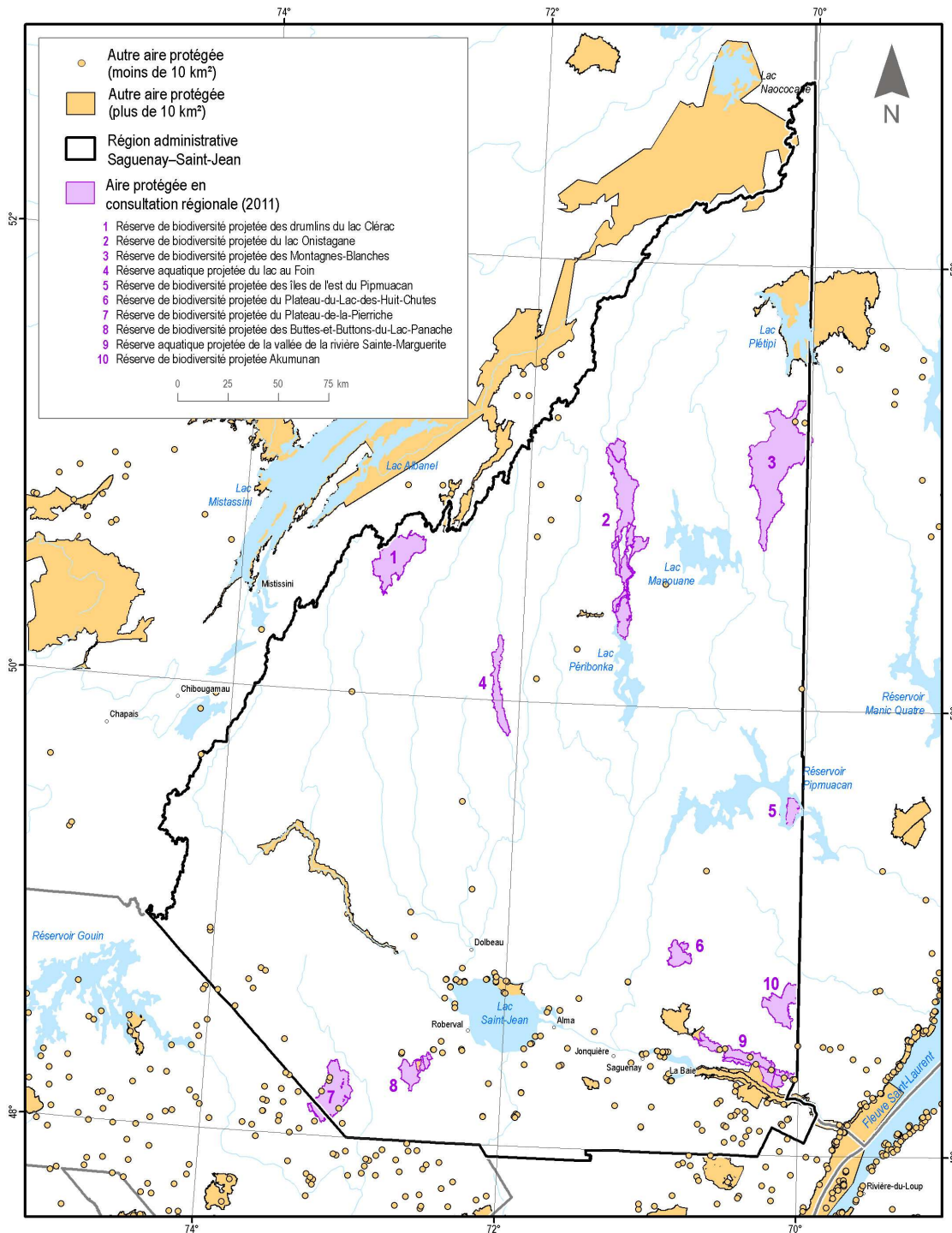


Aire protégée au Saguenay–Lac-Saint-Jean (février 2012)		Nombre	km <sup>2</sup> *	(%)
 83 % 96 % <i>Protection provisoire</i>	Réserve de biodiversité projetée	10	3 644,62	69,23%
	Réserve aquatique projetée	3	740,35	14,06%
	Parc national	4	520,66	9,89%
	Parc marin	1	158,25	3,01%
	Ecosystème forestier exceptionnel	15	68,68	1,31%
	Réserve écologique	35	47,07	0,89%
	Refuge biologique	1	30,83	0,59%
	Aire de confinement du cerf de Virginie	6	24,26	0,46%
	Aire de concentration d'oiseaux aquatiques	13	23,39	0,44%
	Habitat du rat musqué	10	2,60	0,05%
Refuge faunique	1	2,09	0,04%	
Héronnière (aire de nidification et bande de protection 0-200 m)	7	1,64	0,03%	
Milieu naturel de conservation volontaire	1	0,06	0,00%	
Réserve naturelle reconnue	1	0,03	0,00%	
Colonie d'oiseaux sur une île ou une presqu'île	1	0,02	0,00%	
<b>TOTAL</b>	<b>109</b>	<b>5 264,54</b>	<b>100%</b>	

\* Sans superposition

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec 



## Aires protégées en consultation au Saguenay-Lac-Saint-Jean

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec





## Aires protégées avec statut provisoire - Saguenay–Lac-Saint-Jean

Aire protégée (RAP <sup>1</sup> , RBP <sup>2</sup> )	Date de création	Statut définitif visé	Audience publique	Statut permanent
RAP de la rivière Ashuapmushuan	mai 2003	Réserve aquatique	Été 2004	À venir
RAP de la Vallée de la rivière Sainte-Marguerite	sept. 2005	Réserve aquatique	Printemps 2012	
RBP Akumunan				
RAP des Drumlins du lac Clérac				
RBP des Îles de l'Est du Pipmuacan				
RAP du Lac au Foin				
RBP du Lac Onistagane				
RBP du Lac Plétipi	sept. 2005	Réserve de biodiversité	Hiver 2011-2012	
RBP du Plateau-du-Lac-des-Huit-Chutes	sept. 2007	Réserve de biodiversité	Printemps 2012	
RBP Albanel-Témiscamie-Otish	mars 2007	Parc national	Janvier 2006	
RBP des Montagnes-Blanches	juin 2008	Réserve de biodiversité	Printemps 2012	
RBP du Plateau-de-la-Pierriche				
RBP des Buttes-et-Buttons-du-Lac-Panache				

<sup>1</sup> RAP : réserve aquatique projetée

<sup>2</sup> RBP : réserve de biodiversité projetée

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec 





## Qu'est-ce qu'une réserve de biodiversité et une réserve aquatique (statuts permanents)

Une aire protégée qui assure la protection de la biodiversité en interdisant les activités industrielles d'exploitation des ressources tout en permettant le maintien de la plupart des activités récréotouristiques.



### Emphase

**Réserve de Biodiversité :** Composantes terrestres

**Réserve aquatique :** Composantes aquatiques

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

Québec 



# Processus de création d'une réserve de biodiversité

Ateliers d'information



Analyse multicritère



Table régionale sur les aires protégées (TARAP-02)

Analyse des impacts économiques



Rencontre des détenteurs de droits et autres acteurs (CRÉ, Autochtones, ONG de conservation)



Décision gouvernementale



Réserve de biodiversité projetée ou réserve aquatique projetée

Consultation du public  
- Ateliers préparatoires  
- Audience du BAPE



Étape actuelle

Décision gouvernementale



Réserve de biodiversité ou aquatique (statut permanent)

Gestion





## Échanges avec les intervenants régionaux

Des séances publiques d'information (2003)

Des rencontres avec la CRÉ (2004-2X, 2005, 2006, 2007)

Des rencontres avec les industriels forestiers concernés par les projets (2004 à 2007)

Une invitation à une consultation par M. Léopold Gaudreau, sous-ministre au MDDEP,  
à la CRÉ et aux MRC – lettre du 18 octobre 2007

Des rencontres avec les MRC

À partir de 2010 :

nouvelle façon de faire avec des ateliers préparatoires à l'audience publique.

À la demande de la région :

- Une première présentation à la CRÉ
- Une seconde présentation au CA de la CRÉ avec présence des maires concernés par les projets d'aires protégées (Sainte-Rose-du-Nord, Saint-Fulgence, Saint-Edwidge)
- Enfin une présentation a été faite dans chacune des MRC concernées.

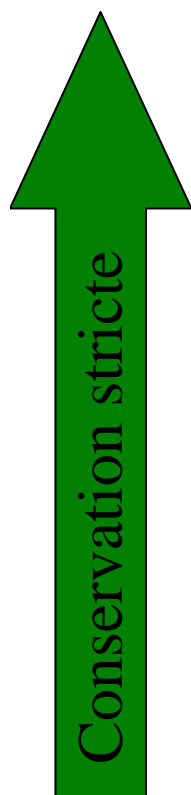
*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

Québec 





## Catégories d'aire protégée



Catégorie UICN*	Objectif	Statut au Québec
Ia	science et la protection de la nature	Réserve écologique
Ib	protection des ressources sauvages	-
II	protection des écosystèmes et récréation	Parc national québécois
III	préserver des éléments naturels spécifiques	Réserve aquatique et de biodiversité
IV	conservation par l'aménagement	Aire de confinement du cerf de Virginie
V	conservation de paysages terrestres ou marins	-
VI	utilisation durable des écosystèmes naturels	Aire de concentration d'oiseaux aquatiques

\*UICN: Union international pour la conservation de la nature (UNESCO)

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec 



## Régime général des activités

Activité	Terre publique		
	Réserve écologique (UICN Ia) (MDDEP)	Parc national (UICN II) (SÉPAQ)	Réserve de biodiversité Réserve aquatique (UICN III) (MDDEP)
Recherche et Éducation	<i>Permise</i>	<i>Permise</i>	<i>Permise</i>
Pêche	<i>Interdite</i>	<i>Permise</i>	<i>Permise</i>
Chasse	<i>Interdite</i>	<i>Interdite</i>	<i>Permise</i>
Piégeage	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>	<i>Permis</i>
VTT, motoneige	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>	<i>Permis</i>
Bail de villégiature existant	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>	<i>Permis</i>
Nouveau bail de villégiature	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>
Activité minière	<i>Interdite</i>	<i>Interdite</i>	<i>Interdite</i>
Barrage hydro-électrique	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>	<i>Interdit</i>
Coupe forestière	<i>Interdite</i>	<i>Interdite</i>	<i>Interdite</i>



## Catégories V et VI

V	conservation de paysages terrestres ou marins	-
VI	utilisation durable des écosystèmes naturels	Aire de concentration d'oiseaux aquatiques

### Catégorie V au Québec

- Statut légal existant
- Aucun territoire au registre des aires protégées
- 1 projet pilote et 2 projets en élaboration (l'Estran, l'Île Bizart, et rivière Batiscan)

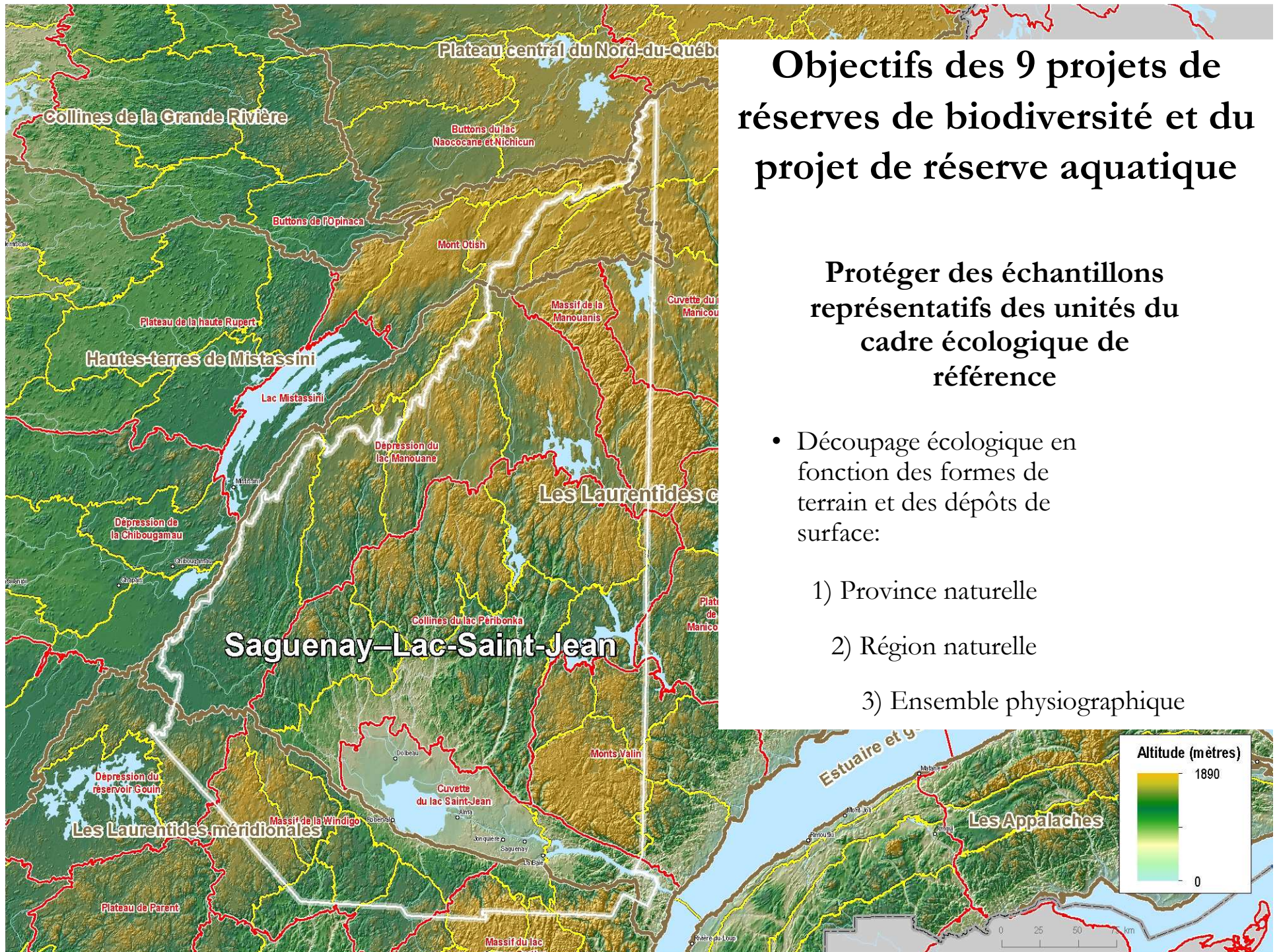
### Catégorie VI au Québec

- Habitats fauniques
- 2 projets d'expérimentation dans des réserves fauniques (MDDEP-MRNF-SÉPAQ)

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec 





## Objectifs des 9 projets de réserves de biodiversité et du projet de réserve aquatique

Protéger des échantillons représentatifs des unités du cadre écologique de référence

- Découpage écologique en fonction des formes de terrain et des dépôts de surface:
  - 1) Province naturelle
  - 2) Région naturelle
  - 3) Ensemble physiographique

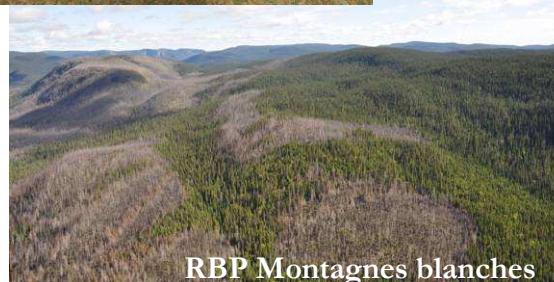
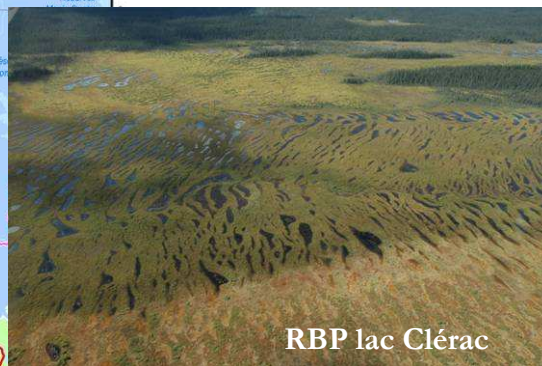
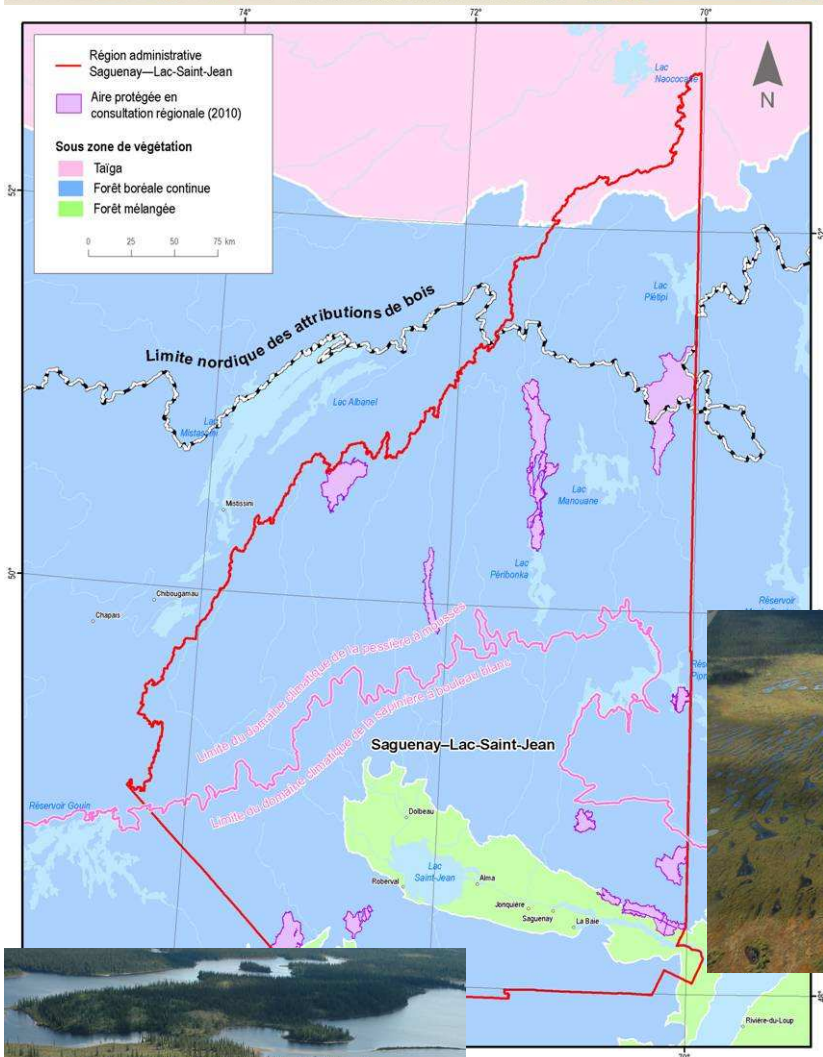




## Objectifs des 9 projets de réserves de biodiversité et du projet de réserve aquatique

Protéger des échantillons représentatifs de la diversité des éléments biologiques:

- Types de couvert végétal (forêts, tourbières, landes, etc.)
- Types de forêts (pessières, sapinières, pinèdes, etc.)
- Forêts d'âges variés

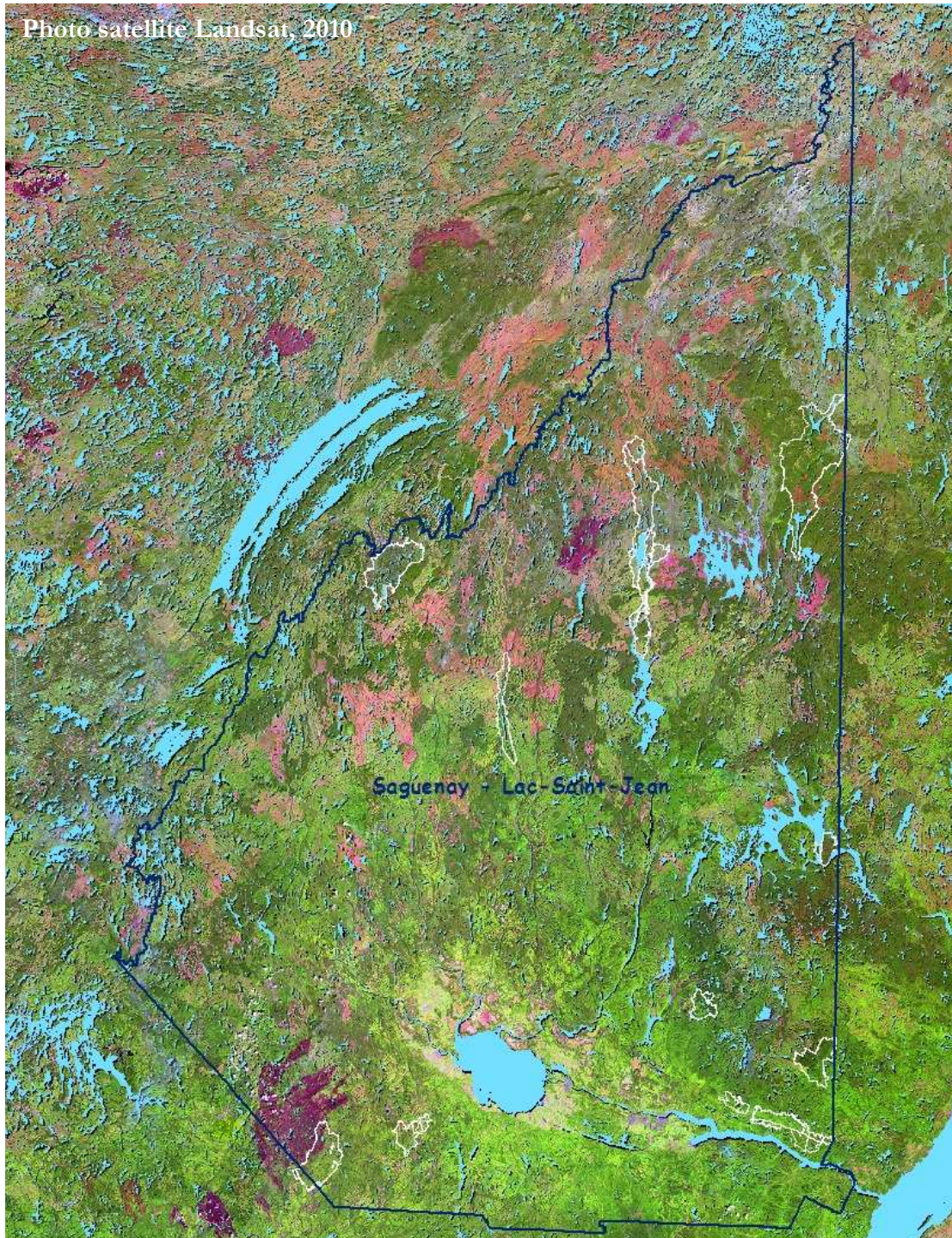


Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec



Photo satellite Landsat, 2010



## Objectifs des 9 projets de réserves de biodiversité et du projet de réserve aquatique

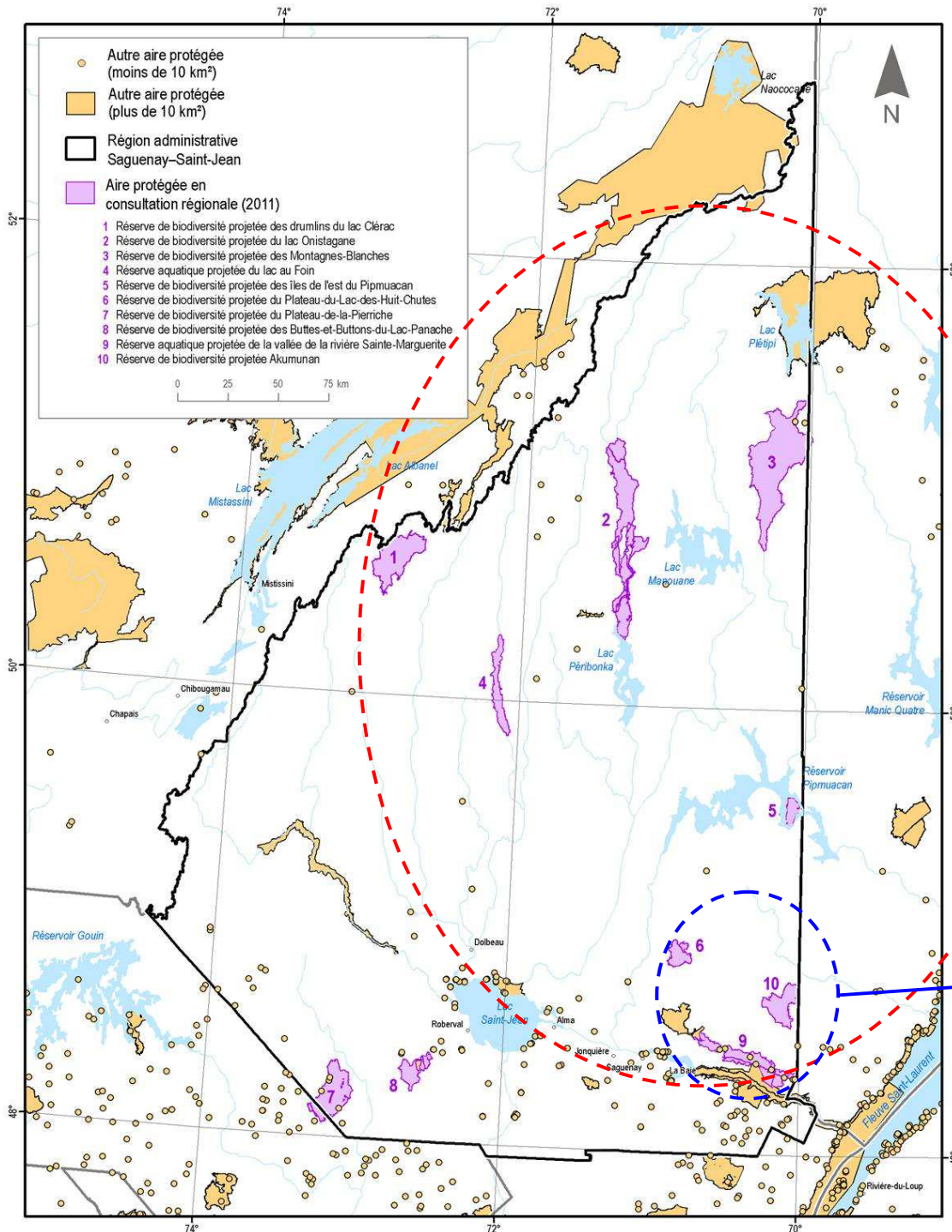
Protéger les différents types de couvert végétal

- Le feu : Une composante des écosystèmes boréaux
- Les vieilles forêts : composante écosystémique raréfiée

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

Québec 





## Objectifs des 9 projets de réserves de biodiversité et du projet de réserve aquatique

Protéger les espèces menacées ou vulnérables

**Caribou forestier**

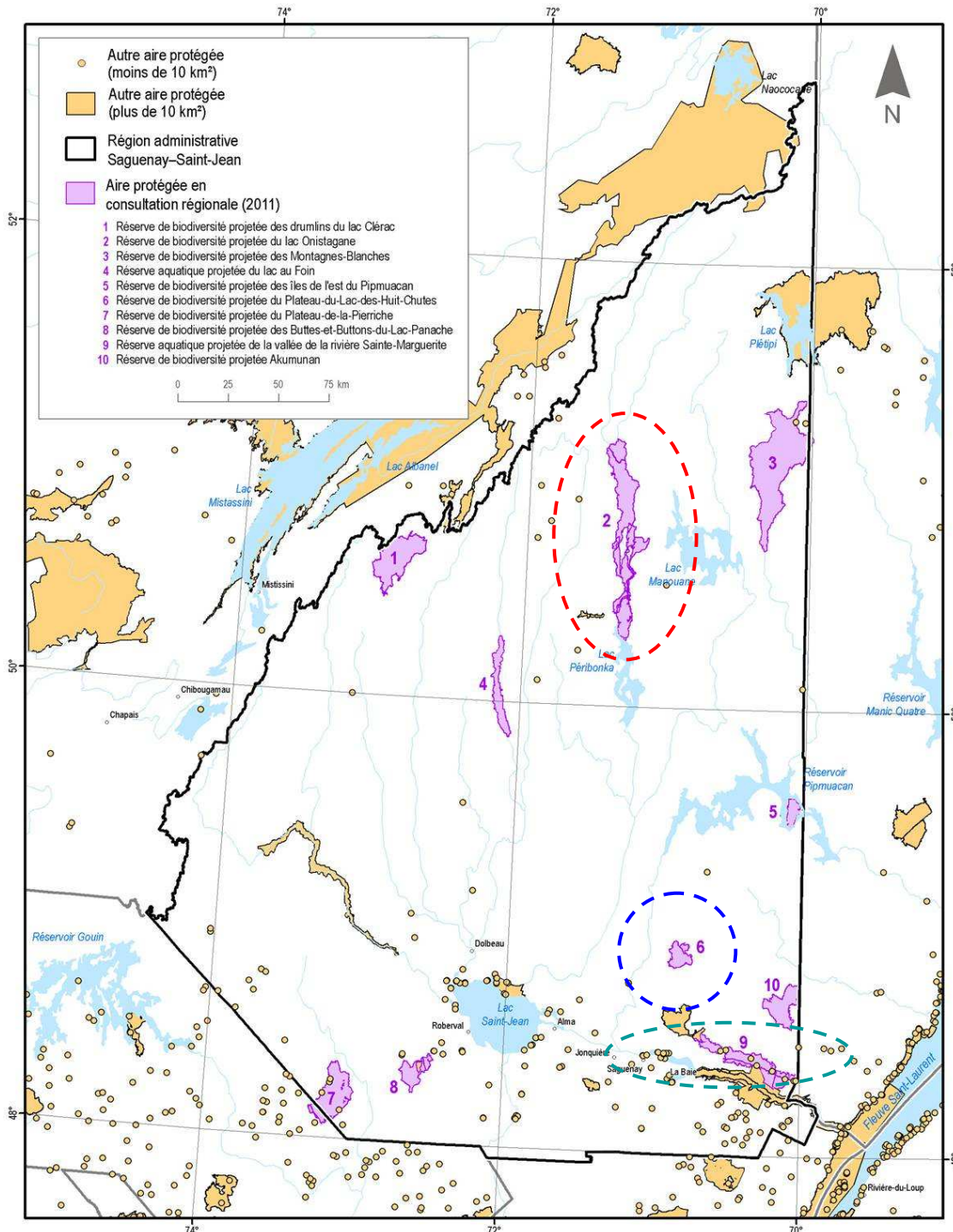


**Garrot d'Islande**



Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec



## Objectifs des 9 projets de réserves de biodiversité et du projet de réserve aquatique

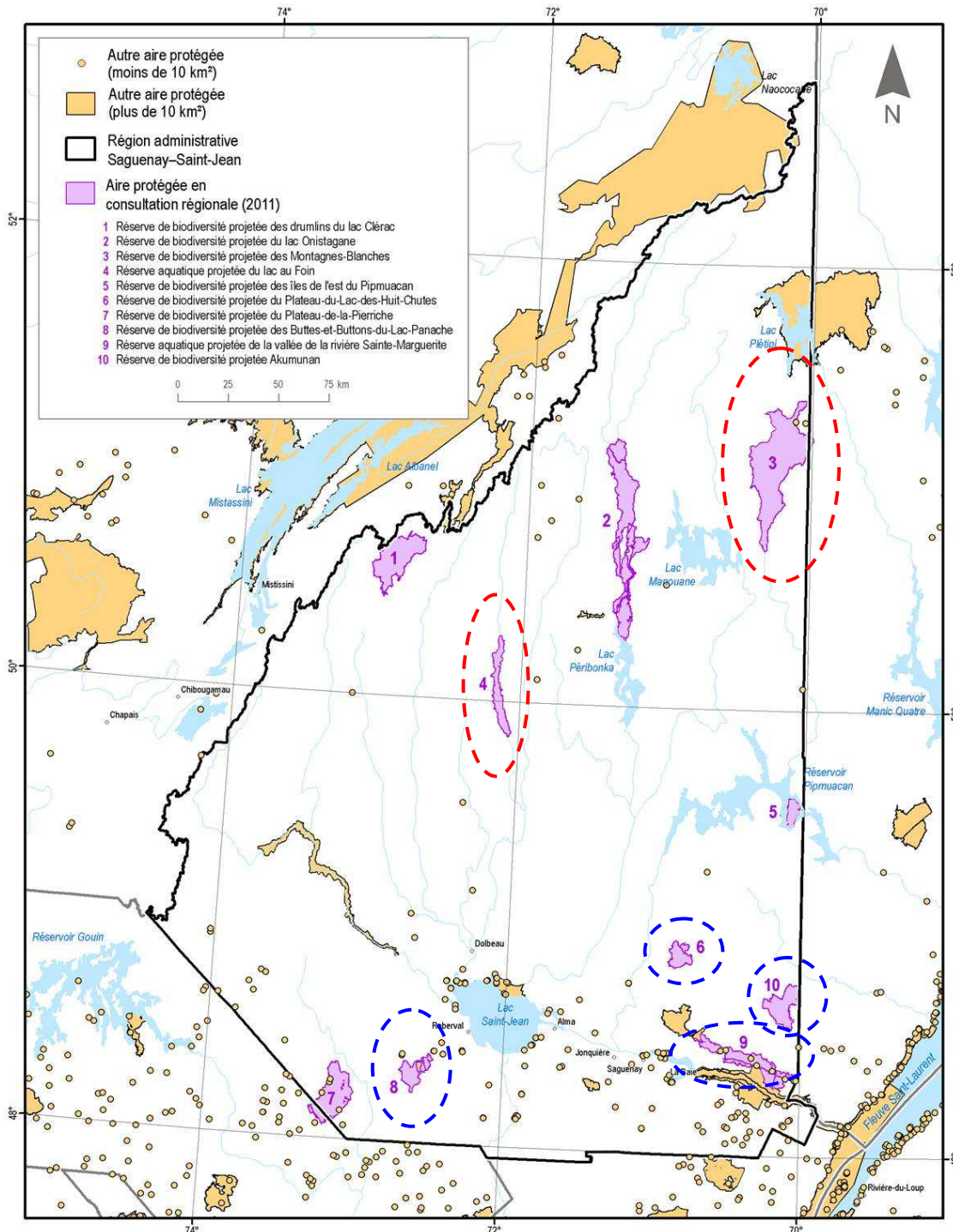
### Protection de la faune aquatique:

- Population isolée d'omble de fontaine
- Truite grise (touladi)
- Saumon atlantique et omble de fontaine anadrome (truite de mer)

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec





## Objectifs des 9 projets de réserves de biodiversité et du projet de réserve aquatique

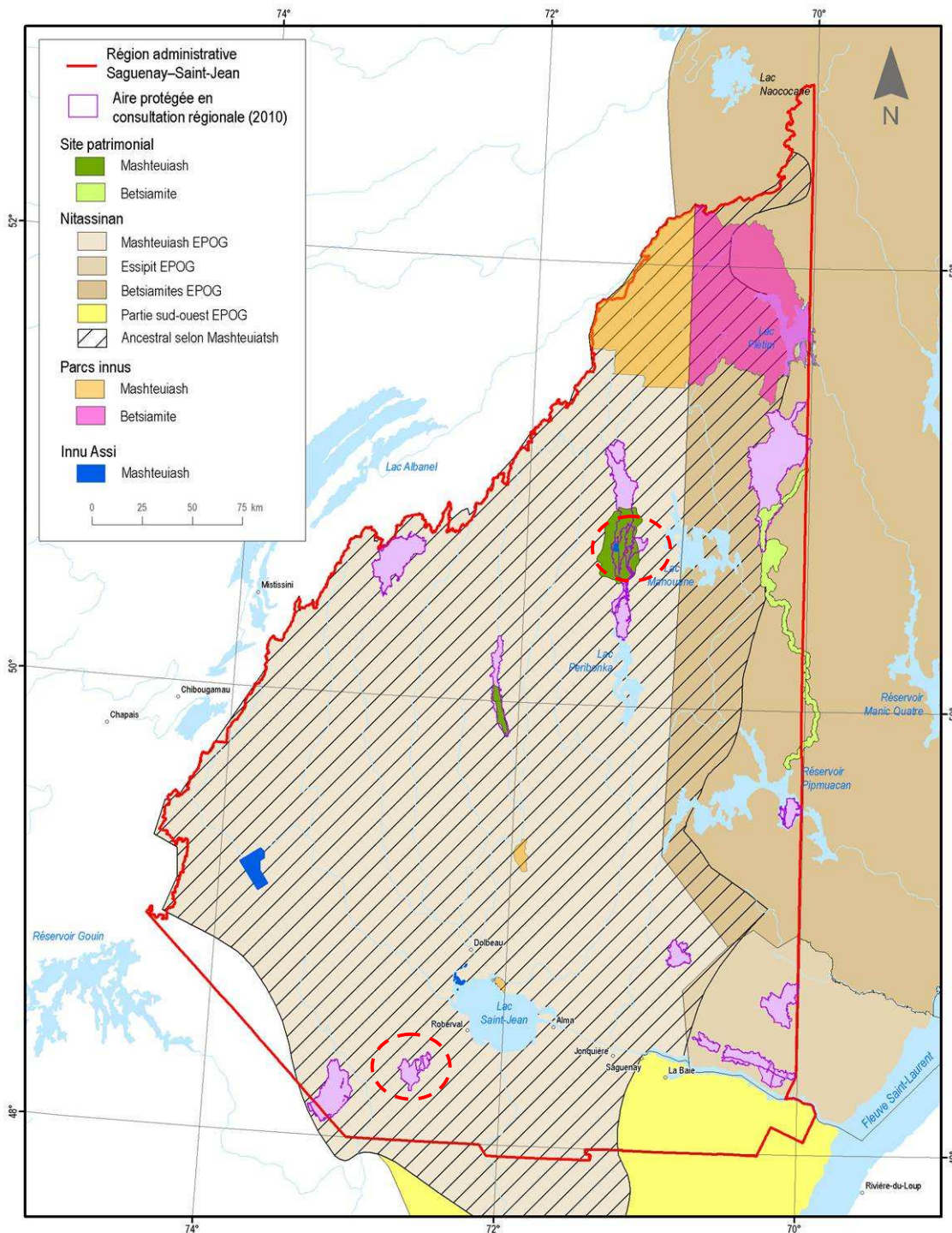
Protection des paysages d'utilité récréotouristique

- Territoires fauniques structurés
- Territoires d'intérêt récréotouristique

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec





## Objectifs des 9 projets de réserves de biodiversité et du projet de réserve aquatique

Territoires utilisés traditionnellement par les communautés innues :

- Pessamit (Betsiamites)
- Essipit
- Mashteuiatsh

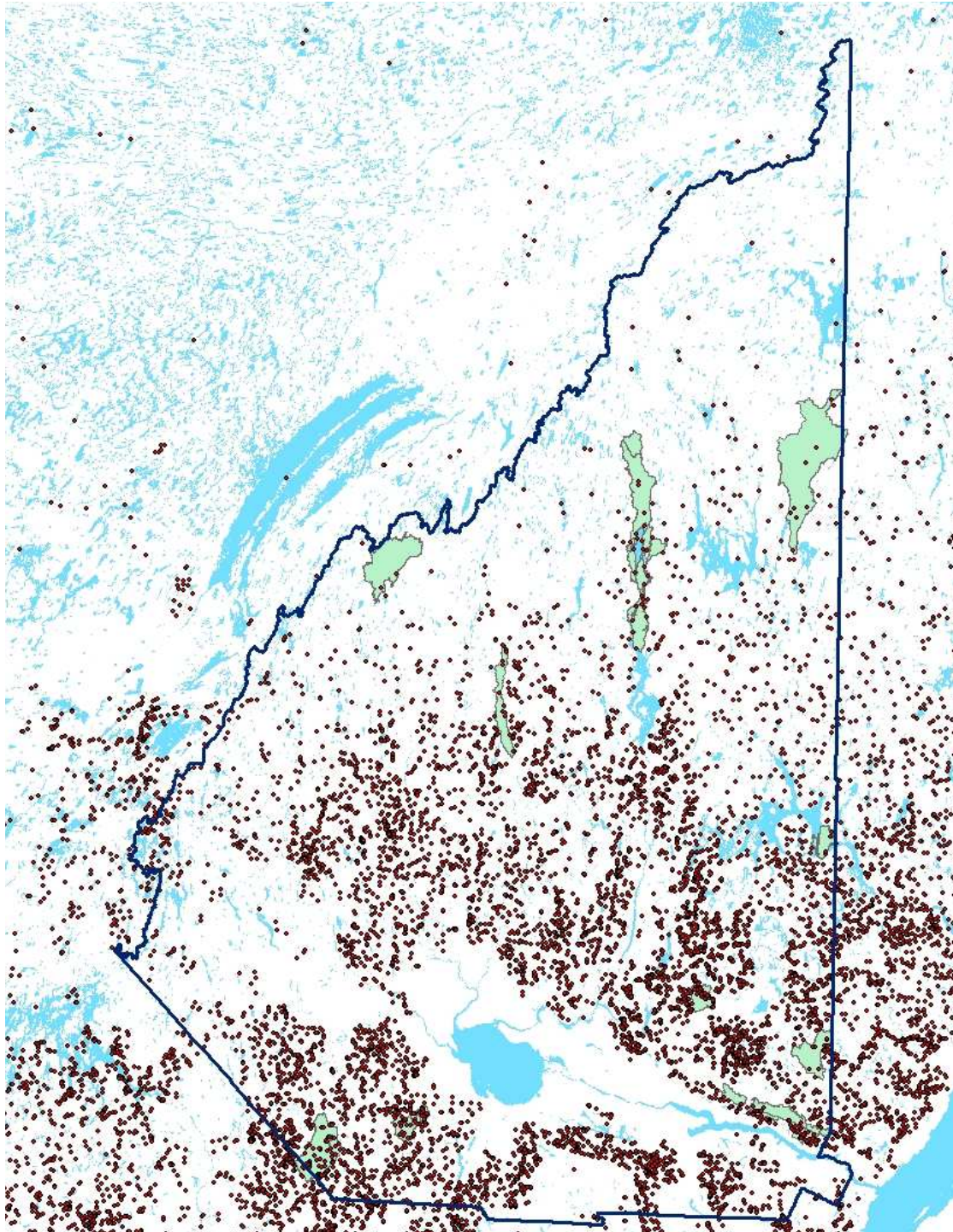
Sites patrimoniaux

Sites archéologiques 

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec 





## Utilisation du territoire

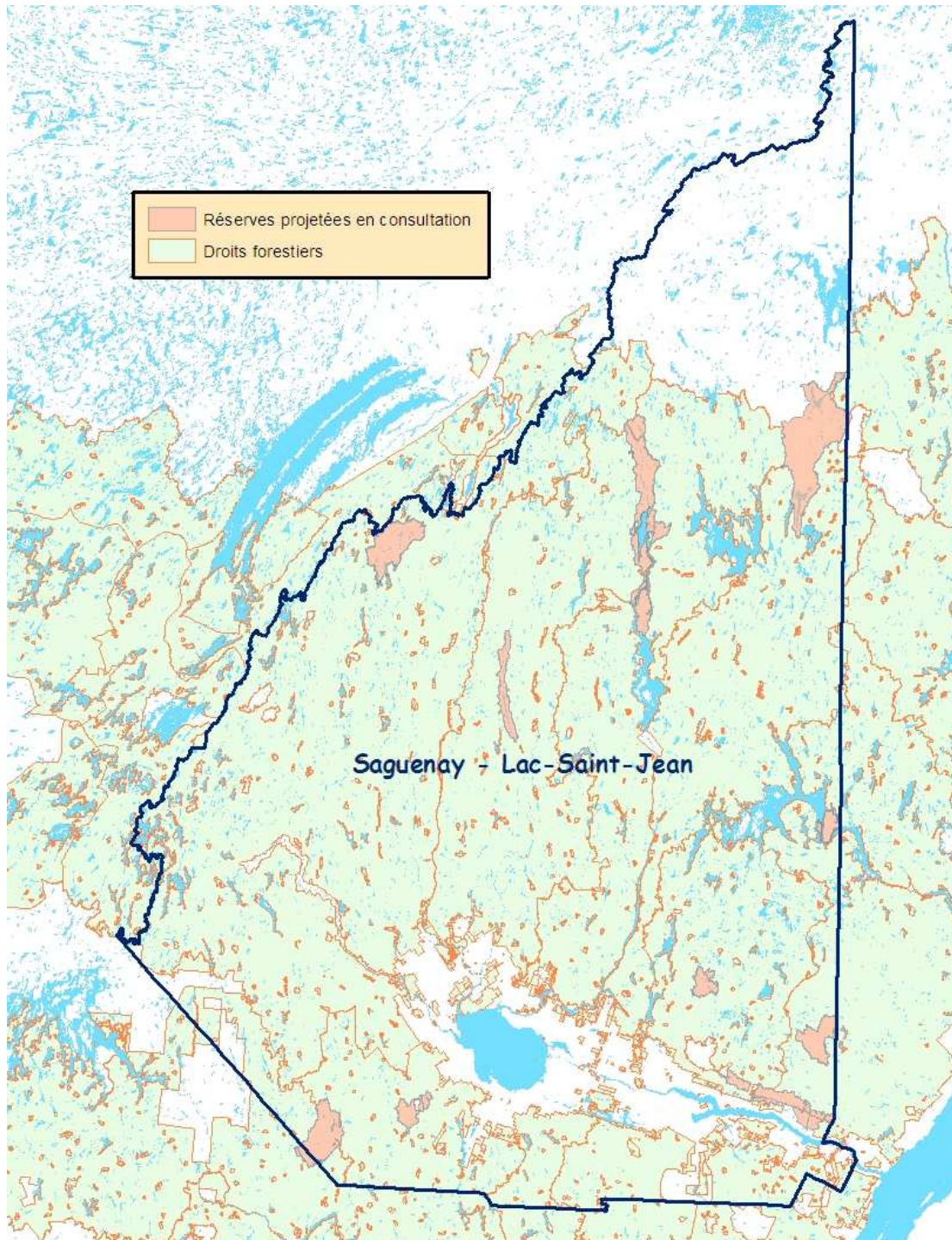
---

Occupation par les  
villégiateurs, les chasseurs,  
les piégeurs et les pêcheurs.

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

Québec 





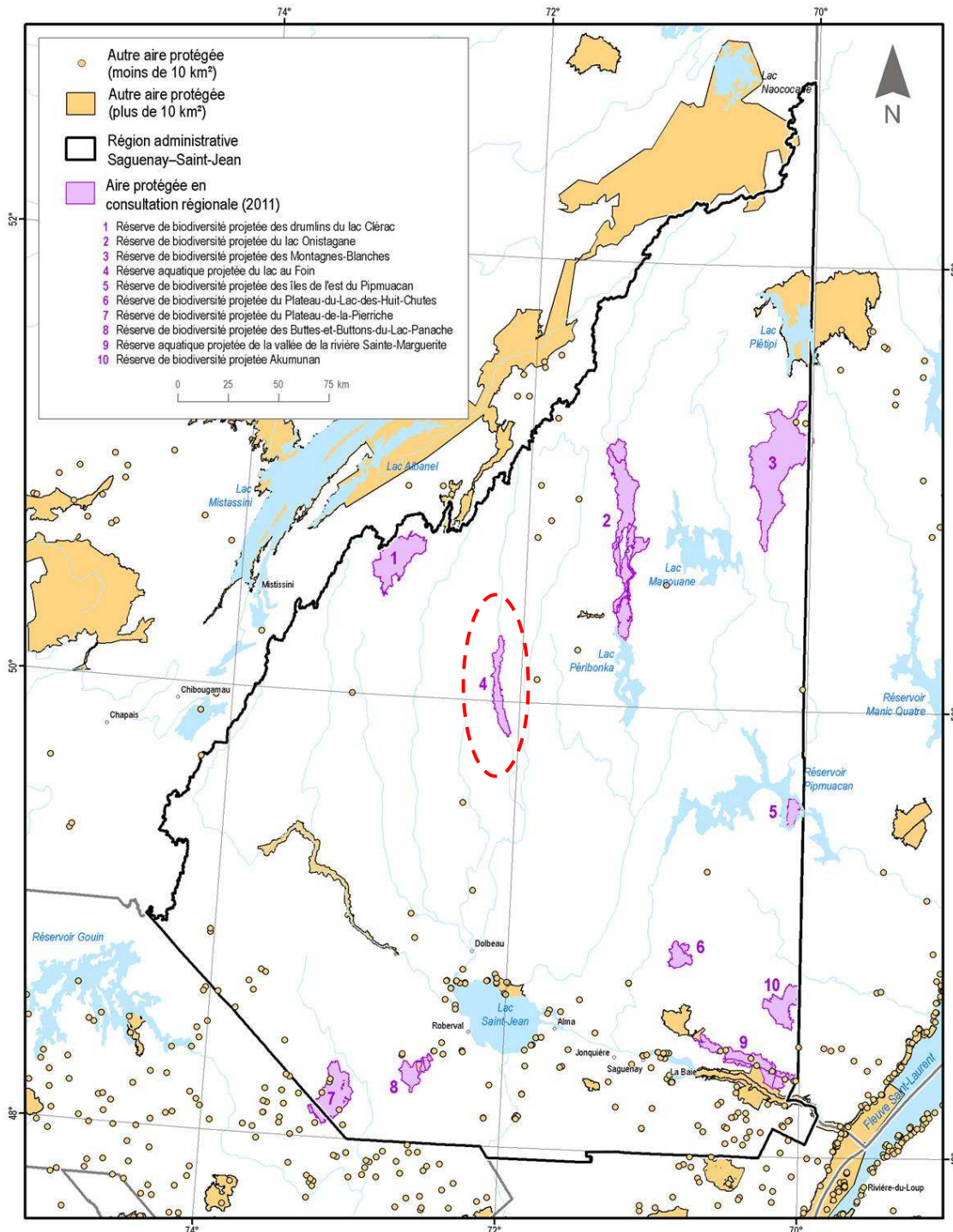
## Utilisation du territoire

Dans la forêt aménagée  
sauf partie de la réserve  
de biodiversité des  
Montagnes-Blanches

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec 





## Proposition de modification de statut

Statut final visé de réserve de biodiversité pour la réserve aquatique projetée du lac au Foin :

- Bien que la rivière demeure l'élément central de cette aire protégée, sa forme, son étendue et sa position dans le bassin versant ne permettent pas de contrôler efficacement la qualité du milieu aquatique

Développement durable,  
Environnement  
et Parcs

Québec





## Réserve aquatique ou réserve de biodiversité ?

Régime des activités presque identique si ce n'est d'interdictions particulière aux réserves aquatiques : 1° tout type d'activité susceptible de dégrader le lit, les rives, le littoral ou d'affecter autrement l'intégrité du plan d'eau ou du cours d'eau; 2° toute utilisation d'une embarcation motorisée en contravention avec les conditions prévues par le plan de conservation approuvé par le gouvernement



### Réserve aquatique

Milieu marin      Milieu estuarien



### Réserve de biodiversité

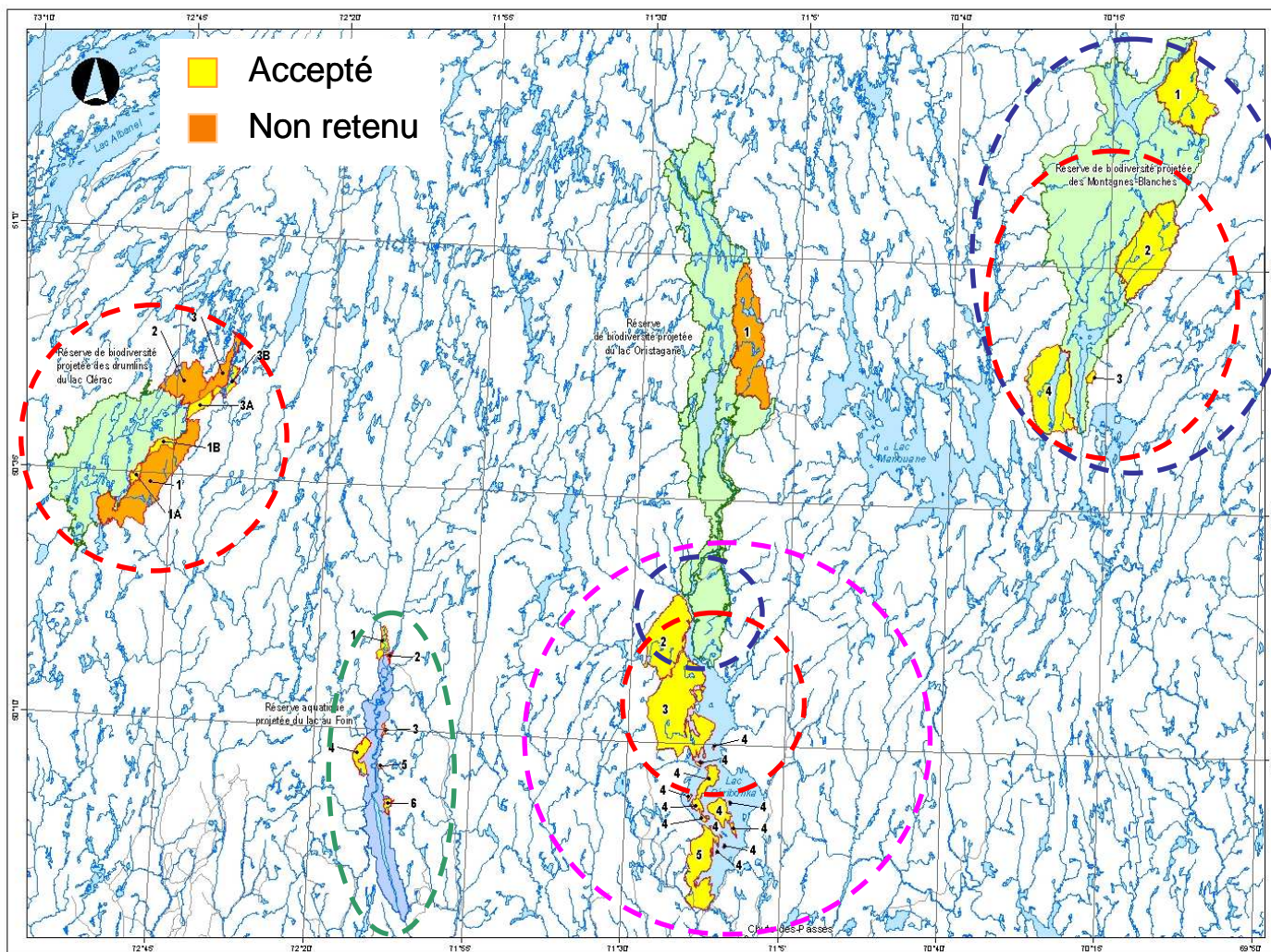
Milieu continental





Rivière protégée  
« efficacement »  
(longueur de rivière, proportion de bassin versant protégé, position dans le bassin versant, etc....)





# Agrandissements proposés

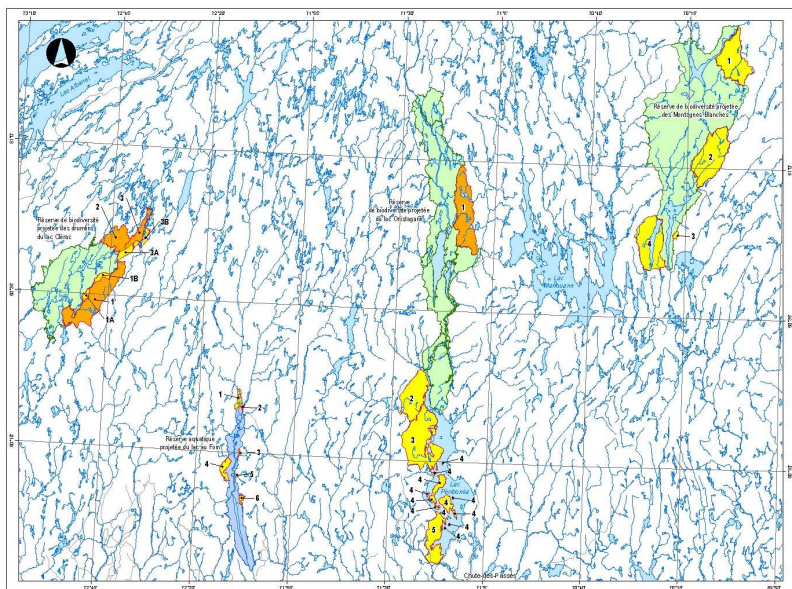


-  Caribou forestier
-  Meilleur noyau de conservation
-  Protection paysage
-  Représentativité





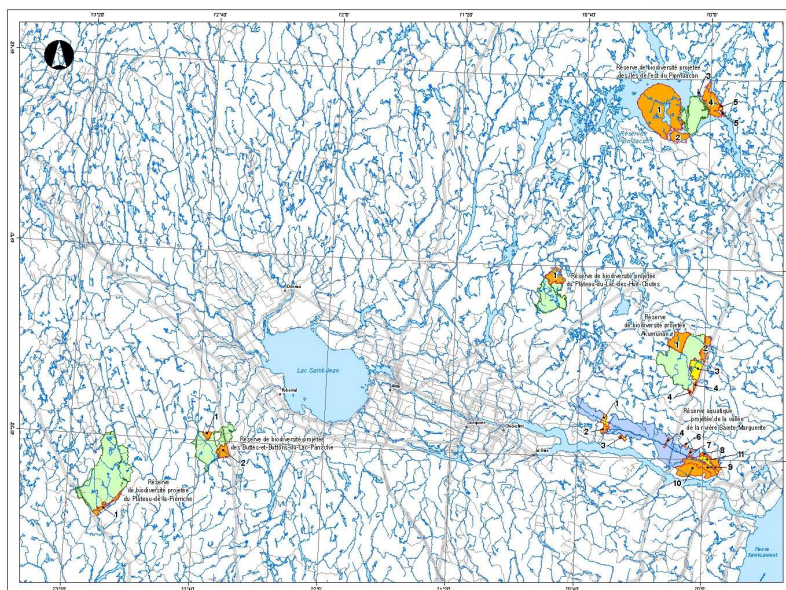




# Agrandissements proposés

Nombre : 18

Superficie : 867,1 km<sup>2</sup>  
 (0,81 % de la région)



- Accepté
- Non retenu

Développement durable,  
 Environnement  
 et Parcs







## Gestion

### Régime général des activités dans les réserves de biodiversité projetée

#### Les activités interdites :

- Aménagement forestier;
- Exploration et exploitation minières, gazières ou pétrolières;
- Exploitation des forces hydrauliques et toute production commerciale ou industrielle d'énergie.

#### Les activités permises :

- La villégiature existante et l'entretien des infrastructures;
- Les activités récréatives;
- La libre circulation (VTT, motoneige);
- La chasse, la pêche et le piégeage;
- Les activités traditionnelles autochtones.



## Gestion

---

### Régime général des activités dans les réserves de biodiversité projetée

#### Les activités sujettes à autorisation :

- La coupe de bois à des fins domestiques (ex. bois de chauffage);
- Les activités commerciales;
- La construction de toute nouvelle infrastructure;
- Lesensemencements de poissons.
- ...





## Gestion

---

### Trois principes :

- Une gestion écosystémique.

Maintient de l'intégrité écologique des écosystèmes tout en permettant la pratique d'activités compatibles.

- Une gestion régionalisée et participative.

Le MDDEP souhaite une participation des communautés locales et est ouvert à des partenariats de gestion et à la création d'un comité consultatif.

- Une gestion minimale.
  - Signalisation
  - Surveillance et contrôle
  - Élaboration d'un plan d'action
  - Partenariat



## En conclusion

Les 10 aires protégées ajoutées au réseau régional :

- ✓ Protègent des écosystèmes représentatifs de la biodiversité du Québec qu'on ne retrouve qu'au Saguenay–Lac-Saint-Jean
- ✓ Protègent des écosystèmes représentatifs de la biodiversité régionale
- ✓ Protègent des espèces menacées ou vulnérables
- ✓ Contribuent à maintenir de vieilles forêts au sein des forêts aménagées
- ✓ Répondent à des demandes sociales
- ✓ Consolident des pôles de mise en valeur récréotouristiques

*Développement durable,  
Environnement  
et Parcs*

Québec 





## En conclusion

---

Réseau d'aires protégées représentatif =

- **Pierre d'assise d'une stratégie de conservation de la biodiversité et du développement durable;**
- **Composante de la Stratégie d'aménagement durable des forêts;**
- **Composante de la certification forestière du Forest Stewardship Council (FSC), recherchée par les entreprises régionales qui en retirent plusieurs avantages, notamment sur le plan économique (maintien ou accroissement de la compétitivité).**





Merçi !

